Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le



ID: 033-200080687-20201123-DEL2020020-DE

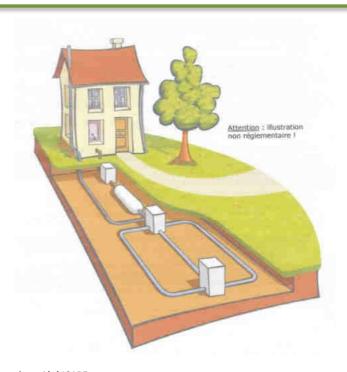
Syndicat des Eaux et d'Assainissement de Langoiran

SIAEPA de Langoiran

EXERCICE 2019

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Etabli conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007





Mise en forme par la société ICARE -Ingénieur Conseil Eau et Assainissement 109 Avenue Blaise Pascal 33160 Saint Médard en Jalles

Tél: 06 28 77 16 49 Email: contact@icare-conseil.com

Envoyé en préfecture le 08/12/2020

Reçu en préfecture le 08/12/2020





Table des matières

I - OBJET DU DOCUMENT	
II - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	3
II.1 Présentation du territoire desservi	3
II.2 Présentation du service	3
II.2.1 - Le service d'assainissement collectif	3
II.2.2 - Le service d'assainissement non-collectif	3
II.3 Les abonnés du service d'assainissement non collectif	3
III - LES RÉSULTATS DES CONTRÔLES	4
III.1 La réglementation en vigueur	4
III.2 La classification des installations	4
III.3 Les contrôles réalisés en 2019	4
III.3.1 - Contrôles effectués par le service	
III.3.2 - Les résultats des contrôles de 2018	
III.4 Les contrôles des dernières années	
IV - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE	6
IV.1 Tarifs en vigueur	6
IV.2 Éléments du compte administratif et emprunts	
V - SYNTHÈSE GÉNÉRALE	
<u>ANNEXES</u>	
Document de l'Agence de l'Eau Adour Garonne	8

Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le

ID: 033-200080687-20201123-DEL2020020-DE

I - OBJET DU DOCUMENT

Un document pour mieux comprendre le fonctionnement du Service du SPANC Ce présent rapport a pour objet de répondre aux obligations de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement eaux usées non collectif doit être présenté à l'assemblée délibérante et mis à la disposition du public.

Ce document a aussi pour objet de présenter de manière synthétique le fonctionnement et les caractéristiques principales du service et servir d'outil de communication librement consultable par tous.

Il est conforme à l'annexe VI du CGCT modifiée par le décret du 2 mai 2007.

Il intègre les modifications appontées par la Loi du 12 Juillet 2010, dite Loi Grenelle II.

II - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

II.1. - Présentation du territoire desservi

Le SIAEPA de Langoiran regroupe les communes de Langoiran, Capian, Le Tourne, Lestiac sur Garonne et Tabanac. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les communes de Paillet et Villenave de Rions sont rattachées au SIAEPA.

Situé au Sud Ouest du département de la Gironde, dans la zone dénommée "Entre deux mers", il se caractérise par un habitat de type rural avec une économie tournée principalement vers la viticulture et l'exploitation forestière.

La population en 2019 est de 6 995 habitants (données INSEE 2017) représentant 3 259 abonnés au réseau eau potable, soit 2.20 habitants/abonnés et 2 019 abonnés au service de l'assainissement collectif.

Toutes les communes ont des habitations non desservies par le réseau d'assainissement collectif et concernées par le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC). La commune de Villenave sur Rions n'a aucun réseau collectif.

II.2. - Présentation du service

II.2.1 - Le service d'assainissement collectif

Le Syndicat de Langoiran a délégué la gestion de l'ensemble des équipements du réseau de collecte et de traitement des eaux usées à la Société Nantaise des Eaux par un contrat d'affermage débuté le 1er janvier 2013 pour une durée de 12 ans. La société SUEZ a repris cette société et le contrat depuis le 1er janvier 2017.

Ce service fait l'objet d'un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service spécifique.

II.2.2 - Le service d'assainissement non-collectif

Le SPANC assure les missions de contrôle des équipements neufs (conception et réalisation), du contrôle du fonctionnement et de l'entretien (existant), les contrôles en cas de vente ainsi que la gestion du fichier des installations et la facturation. Le recouvrement est assuré directement par le Syndicat.

Depuis 2018, l'ensemble des habitations existantes ayant fait l'objet d'un contrôle (effectif ou non), il a été décidé une pause dans le contrôle de l'existant et de maintenir seulement les autres contrôles par un contrat avec la SAUR.

Le SPANC assure les missions obligatoires (contrôles du neuf et de l'existant, et en cas de vente), mais pas les missions facultatives telles que la réalisation des travaux, l'entretien et la vidange des fosses. En conséquence, l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) est de 100 sur un total possible de 140.

II.3. - Les abonnés du service d'assainissement non collectif

À partir des éléments du nombre de logements donnés par l'INSEE pour l'année 2017, des abonnés aux services d'AEP et d'assainissement collectif en 2019 et des éléments transmis par le service du SPANC, on obtient les indications du tableau ci-dessous.

Il est rappelé que ces chiffres concernant le nombre de maisons dépendant du service de l'ANC sont théoriques et qu'il faut tenir compte du décalage entre les années (2017 pour les habitations et 2019 pour les abonnés), ainsi que des abonnés AEP ne produisant pas d'effluents comme les arrosages municipaux.

Fin 2017, la totalité des communes avait fait l'objet d'un contrôle de l'existant. La réglementation autorisant les collectivités à ne procéder à ce contrôle que tous les 10 ans, le Syndicat a décidé de ne pas procéder à des contrôles de l'existant en 2018 et 2019.

Seule 1 des 7 communes uniquement en assainissement non-collectif

Le SPANC est géré par des contrats de service. Il assure les missions réglementaires de contrôle du neuf, de l'existant et en cas de vente Plus de 1 000 habitations qui dépendent du SPANC soit 40 % de la population

	Donr	nées INSEE	2017	Ap Affiché le 2019 ID : 033-200080687-20201123-DEL20			Taux do
Commiune	Logement	dont habités	Habitants	AEP	Collectif	80687-20201123-E (théorique)	raccordement
Langoiran	1 112	1 003	2 152	1 048	707	341	30,7%
Capian	332	313	721	296	123	173	52,1%
Lestiac	284	256	580	275	265	10	3,5%
Le Tourne	396	368	812	394	327	67	16,9%
Paillet	594	542	1 213	567	399	168	28,3%
Tabanac	511	485	1 082	504	196	308	60,3%
Villenave de Rions	154	141	317	181	0	154	100,0%
TOTAL	3 383	3 108	6 877	3 265	2 017	1 221	39,3%

Nota : les abonnés ANC théoriques sont obtenus par différence entre le nombre d'habitations habités et les abonnés au service assainissement collectif.

III - LES RÉSULTATS DES CONTRÔLES

III.1. - La réglementation en vigueur

La nouvelle réglementation du 27 avril 2012 a modifié les termes du contrôle de l'ANC en précisant les conditions du contrôle et les catégories du classement des installations.

Le contrôle de bon fonctionnement arrêté fin 2017 On peut ainsi retenir :

- 3 types de contrôles :
 - Contrôle régulier de bon fonctionnement : choix du SPANC de le réaliser avant 2017 sur l'ensemble des communes. Ce contrôle doit intervenir réglementairement au plus tous les 10 ans. Il n'y a pas eu de contrôles en 2018 et 2019.
 - Contrôle du neuf: avec étude du dossier de conception puis de réalisation
 - Contrôle en cas de vente : si le contrôle de bon fonctionnement date de plus de 3 ans. Il ne peut être fait que par le SPANC et non par un contrôleur immobilier
- 3 types de classification :
 - Installation conforme
 - Installation non-conforme mais ne présentant pas un risque immédiat de salubrité : réhabilitation souhaitable (sans délai) ou obligatoire sous 1 an en cas de vente
 - Installation inexistante ou non conforme et présentant un risque sanitaire avéré : réhabilitation obligatoire sous 4 ans au plus ramené à 1 an en cas de vente

III.2. - La classification des installations

En fonction de cette réglementation, il est défini les classes suivantes :

- Installations conformes : dispositif complet, fonctionnant correctement
- Installations conformes avec réserves : certains éléments sont soit inaccessibles, soit pourraient être améliorés ou complétés, mais la filière ne présente pas de risques pour la salubrité publique
- Non conforme mais sans risques : il manque un élément indispensable au bon fonctionnement ou la filière est mal adaptée, mais il n'y a pas de risque potentiel pour la salubrité publique. Réhabilitation obligatoire en cas de vente sous 1 an.
- Non conforme avec risques : Points noirs : le traitement est inexistant ou mal dimensionnés, et le rejet présente un risque pour la salubrité publique. Ces installations doivent impérativement être réhabilitées dans un délai court (moins de 4 ans et selon indication du rapport du SPANC, ramené à 1 an en cas de vente).

III.3. - Les contrôles réalisés en 2019

III.3.1 - Contrôles effectués par le service

En 2014, il a été réalisé les diagnostics initiaux sur la commune de Villenave de Rions. Pour l'année 2015, les diagnostics se sont concentrés sur la commune de Capian, en 2016 il a été continué les diagnostics sur Langoiran ainsi que sur Le Tourne et en 2017 sur la fin de Langoiran et Tabanac. Les autres contrôles (vente et neuf) sont réalisés sur toutes les communes selon les besoins.

Les données des prestataires de service conduisent donc pour 2019 aux résultats donnés dans le tableau suivant :

la réglementation pour une plus grande efficacité

Une évolution de

ou réhabilitation en 2019. Pas de contrôle de l'existant

87 contrôles de

conception, neuf

17 dossiers de

36 dossiers de

réalisation dont 3 non conforme et 4

avec réserves

Commune	Capian	Langoiran	Lestiac	Le Tourne	Affiché le	Tabanac		Total
Bon fonctionnement	0	0	0	0	ID: 033-200	080687-2020	1123-DEL202	0020-DE
Vente	5	19	1	0	2	7	0	34
Création / réhabilitation	6	11	4	1	1	9	4	36
Conception	4	4	2	1	3	0	3	17
Total	15	34	7	2	6	16	7	87

En 2018, il avait été réalisé 69 contrôles.

III.3.2 - Les résultats des contrôles de 2019

a. Sur le contrôle de conception

Il a été réalisé en 2019 un total de 17 analyses de dossiers de conception d'une installation (neuve ou réhabilitation) pour 51 en 2017 et 31 en 2018. Les éléments du prestataire ne permettent pas de savoir si ces conceptions ont données lieu à une réalisation dans l'année.

conception La répartition est la suivante :

Commune	Capian	Langoiran	Lestiac	Le Tourne	Paillet	Tabanac	Villenave	Total
Contrôle de conception	4	4	2	1	3	0	3	17

Comme dans de nombreux autres SPANC, seulement une partie des dossiers soumis au contrôle de conception fait l'objet d'un contrôle de réalisation dans l'année, soit parce que le projet n'aboutit pas, soit parce que le SPANC n'est pas averti de la réalisation de la construction, soit que le dossier prend du retard.

Le prestataire ne donne pas d'information sur la bonne ou mauvaise conception de ces installations

b. Sur le contrôle de réalisation des travaux

Sur les 36 installations neuves (ou réhabilitées) contrôlées en 2019, **trois installations ont été jugées non conformes**, probablement par un non-respect du dossier de conception.

Quatre des réalisations porte la mention "conforme avec réserves", ce qui signifie qu'une partie des aménagements, non dangereux pour l'environnement, n'est pas conforme au dossier de conception.

Commune	Capian	Langoiran	Lestiac	Le Tourne	Paillet	Tabanac	Villenave	Total
Contrôle de réalisation	6	11	4	1	1	9	4	36
Conforme	5	10	4	1	1	8	4	33
dont conforme avec réserves	1	2	1					4
dont non conforme	1	1	0	0	0	1	0	3
Taux de conformité	83,3%	90,9%	100,0%	100,0%	100,0%	88,9%	100,0%	91,7%

c. Sur le contrôle des ventes

Les résultats des contrôles sur les habitations en vente en 2019 sont les suivants :

Sur les 34 installations contrôlées, 38% sont acceptables et 62% sont à réhabiliter très rapidement

Conformité 2019 des ventes	Nombre	%	
Totalement conforme	12	35,3%	
Conforme à améliorer	1	2,9%	70,6%
Non conforme – sans risque	11	32,4%	
Non conforme avec risques (points noirs)	8	23,5%	20.49/
Absence d'installation (points noirs)	2	5,9%	29,4%
Total	34	100%	

On constate que

- 12 installations (35 %) sont conformes, sans nécessité de travaux.
- Une installation (3 %) doit être réhabilité en cas de vente mais sans obligation sinon.
- Il reste 21 installations (62 %) qui sont non conformes et doivent être réhabilité sous 1 an par l'acquéreur. La moitié de ces installations présentent un risque pour l'environnement et doivent faire l'objet d'un suivi pour s'assurer de la véritable remise à niveau des installations.

Si l'on cumule les résultats des dernières années, on arrive au tableau suivant :

					Affiché le		5 L	04
Conformité (existant + vente)	2015	2016	2017	2018	ID: 033-2000	80687-20201	123-DEL2020	0020-DE
Totalement conforme	64	68	57	8	41	238	30,6%	
Conforme à améliorer	41	15	41	0	5	102	13,1%	77,3%
Non conforme – sans risque	102	69	71	5	14	261	33,6%	
Non conforme avec risques (points noirs)	58	68	28	12	10	176	22,7%	22,7%
Total	265	220	197	25	70	777	100%	

Le taux de conformité est donc de 77.3 % (pour 77.4 % en 2018).

Un taux de conformité de 77.3% mais seulement 31% des installations totalement opérationnelles

III.4. - Les contrôles des dernières années

Les indications suivantes ne portent que sur les années 2013 à 2019 et ne tiennent pas compte des contrôles réalisés antérieurement.

Nota: en 2014 et 2015, pas de distinction entre bon fonctionnement et vente. En 2014, 107 "bon fonctionnement" et 30 ventes, en 2015, 238 "bon fonctionnement" et 27 ventes. En 2018 et 2019, pas de contrôle de l'existant.

	Вс	on foncti	onneme	nt	Ré	habilita	tion / Ne	euf		Ve	nte		TOTAL
Année	Bon	Pas bon	Points noirs	Total	Bon	Pas bon	Points noirs	Total	Bon	Pas bon	Points noirs	Total	TOTAL contrôles
2011				0	14	3		17	5	3	7	15	32
2012				0	7	6	1	14	1	4	14	19	33
2013	1	1	2	4	9	6		15	4	6	6	16	35
2014	41	72	24	137	28	2	2	32				0	169
2015	64	143	58	265	17	2	0	19				0	284
2016	68	84	68	220	20	2	0	22	2	17	1	20	262
2017	57	112	28	197	35	2	0	37	5	4	14	23	257
2018				0	43	1		44	8	5	12	25	69
2019				0	34	2	1	37	13	11	10	34	71
Total	231	412	180	823	207	26	4	237	38	50	64	152	1212
%	28%	50%	22%		87%	11%	2%		25%	33%	42%		
	Conf	orme	39%		Non co	nforme	61%		De	ont poin	its noirs	20%	

Il n'y a donc que 39 % d'installations totalement conformes (ou avec des réserves minimes). Les installations qui doivent être réhabilitées très rapidement car dangereuses pour l'environnement (salubrité non respectée) représentent 20 % du par cet doivent faire l'objet de mise en demeure des maires.

IV - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

IV.1. - Tarifs en vigueur

Par délibérations en date du 4 décembre 2006, le Syndicat a décidé d'appliquer les redevances suivantes pour chacune des habitations dépendant du SPANC. Cette redevance sert pour couvrir les prestations réalisées par le SPANC.

Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le

Des tarifs ariables selon les prestations effectuées

Prestation	1 ^{er} janvier 1 ^{er} janvier		1^{er} jlDn: 033-2	ID: 033-200080687-20201123-DEE20200		
Frestation	2017	2018	2019	2018/2017	2019/2018	
1°) Contrôle du neuf						
Conception	60€	60€	76 €	0,0%	26,7%	
Réalisation	0€	0€	58 €	/	/	
2°) Contrôle existant						
Au 1er ou 2ème passage	60€	/	/	/	/	
Au-delà ou refus	120€	/	/	/	/	
3°) Contrôle pour vente	76€	76 €	76 €			

En cas de contrôle pour vente, le vendeur paye directement le prix du contrôle au prestataire.

IV.2. - Éléments du compte administratif et emprunts

Le compte administratif 2018 fait état des éléments ci-dessous :

Un compte administratif équilibré

2019		Exploitation	Investissement	TOTAL
	Dépenses	114 196,44 €	0,00€	114 196,44 €
Exercice 2019	Recettes	115 726,85 €	0,00€	115 726,85 €
	Balance	1 530,41 €	0,00€	1 530,41 €
Report exercice 20	Report exercice 2018		0,00€	38 852,59 €
Résultat cumulé au	ı 31/12/2019	40 383,00 €	0,00€	40 383,00 €
Reste à réaliser		0,00€	0,00€	0,00€
Clôture exercice 20)19	40 383,00 €	0,00€	40 383,00 €

Il n'y a pas d'investissement mais uniquement du fonctionnement. Le service n'a pas recours à l'emprunt.

Le compte est équilibré, les recettes étant légèrement supérieures aux dépenses et les bons résultats des années précédentes permettant d'avoir un excédent en clôture d'exercice.

V - SYNTHÈSE GÉNÉRALE

La réglementation prévoit pour toutes les collectivités la production chaque année d'indicateurs de la performance technique et financière du service. Ces éléments sont commentés dans le texte ci-dessus et calculés dans l'annexe jointe.

Le tableau suivant a pour objet de synthétiser ces indicateurs et suivre leur évolution.

Code indicateur	Intitulé	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2017	2019	Evolution 2018/2019
D301.0	Nombre d'habitants desservis par le service du SPANC (estimation)	2 730	2 685	2 685	2 747	2,3%
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'ANC	100 / 140	100 / 140	100 / 140	100 / 140	/
P301.3	Taux de conformité de l'assainissement non collectif	75,9%	77,4%	77,4%	77,3%	-0,1%

Des index similaires à des collectivités de même caractéristiques Pas de variation en 2019 en raison du faible nombre de dossiers traités.

Le nombre d'habitants dépendant du SPANC évolue peu et le calcul reste approximatif.

Il faut que les maires interviennent au titre de la salubrité publique pour régler les problèmes des 20 % des habitations non conformes et présentant un risque pour la salubrité publique.

Le service a aussi favorisé l'obtention d'aides de l'agence de l'Eau pour la réhabilitation d'installations déficientes. Ces aides sont en fortes diminutions.

D'autres indications sont données sur les RPQS des services d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif.

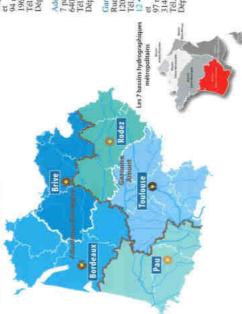
cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115,000 km², soit 115e du Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources territoire national)

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Siège

90 rue du Pérêtra - CS 87801 31078 Toulouse Cedex 4



C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelque 7000 communes, 35 comptent plus de 20000 habitants, ces demiéres rassemblant 28 % de la population. Sur ses 7,8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitat épars, souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Délégations territoriales:

Departements 16 - 17 - 33 - 47 - 79 - 86 Allantique-Dordvyne 4 rue du Professeur André-Lavignolle 33049 Bordenux Cedex

94 rue du Grand Prat 19600 Saints-Pantaléon-de-Larche 1761: 05.55.88.02.00 - Fax: 05.55.88.02.01 Départements | 5 - 19 - 23 - 24 + 63 + 87 Adour et obtiers

7 passage de l'Eurepe - BP 7503 64075 Pau Cedex Tél.: 05 59 867790 - Fux: 05 59 807799 Départements il0 - 64 - 65

Garonne Amont
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9
Tél.: 0565755600 - Fax: 0565755609

97 rue Saint Roch - CS 14407 31405 Toulouse Cefex 4 TEi.: 0561432680 - Fax: 0561432699 Departements 199: 11 - 31 - 32 - 34 - 81 - 82

Lartche L.222-6 5 du rotte gefortal des collectivités termonières, moutliné par la loi n.2016 1087 du 8 août. 2016 - art.31 impose au misser ou a profidient de l'inablessement publicé de coopération fine recommunale l'objigation de préchetire à loi assemblée délibérante un ropport annué un le first et a qualife du service public d'est apromée destiné notaments à l'adentation des nocèmes. Ce rapport est précente au plu tand dans les mouf mois qui sinvent la côtuire de l'exercise concerné. Le maire ou le précision de traditionement public de coopération mental public la moit faith la moit etablistement public de coopération mental public la moit autre l'actual en met le régime de l'eva ou le précision de traditionement public de coopération mental au des des allocation les recentants de programme public de coopération mental profit la more stablish caute de régime de l'évau ou l'office de l'easu suit en celesaries figuration au la facture d'au des allocations de con programme plusierne. apport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement NOTE D'INFORMATION

ADOUR GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Édition mars 2020

agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS?

Adour-Garonne est de 4,19 euros TTC/m par an, cela représente une dépense de 503 euros par an et une mensualité de estimation Adeur-Garonne d'après SISPEA - données Le prix moyen de l'eau dans le bassin Pour un foyer consommant 120 m² 42 euros en moyenne

Les composantes du prix de l'eau sont :

agrégées disponibles - 2018).

améliorer la culture

s'engagent pour

de contenus editoriaux pour présenter après sujet, une web serie et une foule Pendant 2 ans, mois apres mois, sujet

répundre, décrypter, échanger directement avec les citoyens

générale de l'eau.

Les agences de l'eau

- potable (abonnement, consommation), le service de distribution de l'eau
- les redevances de l'agence de l'eau des eaux usees,

enimmersion-eau.fr

Rendez-vous sur

le service de collecte et de traitement

qui représentent en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau,

0

0

(pre

-4

les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA.

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur necessaring stanicality







Suivez l'actualité

L'eau a quelque chose à vous dire

AGENCES DE L'EAU



de l'agence de l'eau Adour-Garonne : www.eau-adour-garonne.fr

(en moyenne 16 % de la facture d'eau) pale le service d'eau potable et de dépollation des eaux usées D'EAU DES MENAGES FACTURE

POURQUOI DES REDEVANCES?

perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales envir disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Envoyé en préfecture le 08/12/2020

ID: 033-200080687-20201123-DEL2020020-DE

Reçu en préfecture le 08/12/2020

Affiché le

mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollut Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous form agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces action de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et di

THE STATE OF THE PARK OF IN QUANTITY OF A STATE OF THE ST

COMBIEN ONT COUTÉ LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour Garonne s'est élevé à environ 306 millions d'euros dont 248 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui a payé quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ? Nateurs résultant d'un pourcentage pour 100 El - source agence de l'eau Adour Garanne.













sanitaires et répercurés

sur le prix des produits



preblovement payés par les activités économiques (bors enjant

de problevement payés par les irrigants

2,20€

de melevance de

À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2019?

aràce à ces redevances, les agences de l'éau apportent, dans le cadre de leurs progran a gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduiserit d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2019, elles om qui realisent des actions ou projets d'intéret commun au bassin ayant pour finalité collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes pub represente environ 222 millions d'euros

Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019? interventions / aides

tage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Adour-Garanne

et le traitement de certains aux acteurs économiques pour le dépollution indust 5,30 €



pour Pépuration de Urbaines et rurales

aux collectivités 35,30 €



aux exploitants concernés pour des actions de dépolitation dems





Ò

aux collectivités et acteurs économiques

5,30 €

principalement aux collectivités

* S'y ajmitent le prélèvement apéré par l'État, le financement des apérateurs de la biodiversité et le fouction

mode sur le prix et la qualité du service public de Pass et de l'assainssement

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2019

permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des L'année 2019 marque le lancement du 11" programme d'action de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels ressources en eau et des milieux aquatiques.

DES USAGES AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR ACCOMPAGNER L'ADAPTATION

Plus de 120 M€ ont été consacrès de façon directe ou Les solutions fondées sur la nature qui visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer des s'agit notamment des opérations de restauration de indirecte à l'adaptation au changement climatique. écosystèmes en représentent la plus grande part, il cours d'eau ou des aides à la conversion à l'agriculture biologique.

POUR RÉDUIRE LES POLLUTIONS DIFFUSES EN ENCOURAGEANT LES PRATIQUES LES PLUS FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

Près de 32 ME ont êté consacrés en 2019 à la lutte contre les pollutions diffuses, dont par exemple ;

- près de 17 M€ pour l'agriculture biologique pour 15 000
- 5 M€ d'aide dans le cadre d'investissements,
- Grenelle ou conférence environnementale) bénéficient 60 captages d'eau potable dits prioritaires (captage d'une démarche de plans d'action territoriaux (PAT) 3 M€ pour modifications de pratiques,

mise en œuvre?

- aun transition vers des systèmes agro écologiques à faible dépendance en pesticides ont été aidés (dispositif dit 24 collectifs d'agriculteurs engagés dans « groupe 30000 »).
- environnementaux, expérimentation lancée cette année auprès de 385 exploitations pour valoriser les plus de 2 ME pour les paiements pour services pratiques existantes d'une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milleux et la biodiversité sur nos territoires.

POUR PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE ET ÉCONOME DE LA RESSOURCE EN EAU

- 12 M€ ont été consacrés en 2019 à la gestion quantitative de la ressource et aux économies d'eau,
- grace a ces aides, 1,4 million de m3 ont éte économisés ou substitués au travers des projets aidés,
- 9 projets de territoire pour la gestion de l'eau sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre sur le bassin Adour-Garonne.

POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES DANS LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

permis d'accompagner plus de 380 communes situées dans des zones défavorisées pour des travaux d'assainissement et d'eau potable. Ont 57 ME

L'Agence souhaite en effet soutenir particulièrement les communes rurales en proposant des modalités susceptibles de pérenniser les travaux engagés.

POUR ACCOMPAGNER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2019, près de 39 M€ ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- 600 km de cours d'eau ont été aidés pour accompagner la restauration de leur fonctionnalité hydromorphologique,
- plus de 70 ouvrages du bassin ont été équipés afin d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et le bon déroulement du transport des sédiments) ont ete rendus franchissables,
- plus de 30 000 hectares de zones humides ont bénéficie d'une aide de l'Agence pour de la restauration, de l'entretien ou de l'acquisition.

POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU EN RÉDUISANT LES POLLUTION PONCTUELLES

Près d'1ME ont permis d'améliorer le fonc des systèmes d'assainissement par temp ainsi environ 4 hectares ont été désimpern

Affiché le

56 ME ont êté consacrés en 2019 aux inve de dépollution domestique dont principale masses d'eau en mauvais état subissant déraccordés du réseau public. domestique forte,

Envoyé en préfecture le 08/12/2020

Reçu en préfecture le 08/12/2020

encouragées par l'Agence : près de 90 en peinture ont été mises en conformité, 2 en traitement de surface pour le secteur a se sont mises en rejet zéro. Ainsi 59 kg de pour réduire les pollutions dispersées entreprises, des démarches collectives dangereuses ont été supprimées.